

**MASTER**

MENTION

Droit du Patrimoine

PARCOURS-TYPE

Ingénierie du Patrimoine

RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES :

Mention et parcours-type :
Michel LEROY,
Professeur des universités

Parcours-type :
Nicolas ESPLAN,
Docteur en droit, Avocat, Président de sociétés

Code RNCP : 34085

120 crédits - 4 semestres

CANDIDATURES :

M1 : <https://www.monmaster.gouv.fr/>
M2 : www.ut-capitole.fr/formations/s-inscrire/



Formation initiale



Formation continue



Formation ouverte à distance (S3-S4)



Formation en alternance

PRESENTATION

Ce Master dispense une formation de haut niveau dans le droit et l'ingénierie du patrimoine afin de doter les étudiants de solides compétences juridiques et pratiques, propres à leur permettre d'exercer les différents métiers de la gestion de patrimoine, et plus généralement tous les métiers à dominante juridique et fiscale proposés par les banques et les compagnies d'assurance.

Les semestres 1 et 2 offrent une formation approfondie au diagnostic patrimonial. Ils amènent notamment les étudiants à maîtriser une analyse globale du patrimoine embrassant l'ensemble de ses aspects (juridique, fiscale, financier et social).

Les semestres 3 et 4 apportent de solides connaissances fondées sur une approche globale de la gestion du patrimoine, faisant une part importante aux techniques juridiques du droit civil (biens, sûretés, successions, représentation...), et donnant toute leur part aux autres techniques (fiscales, comptables, commerciales, assurances...).

Ce Master sanctionne une formation spécialisée dans un domaine en pleine expansion. S'il existe, certes, plusieurs masters dans des domaines croisant la gestion du patrimoine, le droit des affaires (DJCE), le droit bancaire, le droit des assurances, le droit notarial etc.... aucune formation n'est construite sur le thème de l'ingénierie patrimoniale. Cette activité, relativement nouvelle en France, appelle la maîtrise de multiples techniques fort différentes les unes des autres, et une vision globale et dynamique permettant d'éviter tout cloisonnement, lequel est en effet contraire à l'idée même de gestion du patrimoine et des biens qui le composent.

A noter : L'université propose un M2 mention Droit du patrimoine, parcours Ingénierie du patrimoine FOAD : il s'agit d'une formation universitaire pouvant être suivie en Formation Ouverte et à Distance (plus d'infos sur le site internet de l'université).

LIENS UTILES**RETROUVEZ LES INFORMATIONS SUR LA FORMATION :**→ <http://tls-droit.ut-capitole.fr/>→ <https://www.ut-capitole.fr/formations/>**PRÉPARATION À L'INSERTION PROFESSIONNELLE :****Retrouvez les informations sur l'orientation****et l'insertion professionnelle sur :**→ <https://www.ut-capitole.fr/orientation-insertion/>**La DOC en ligne du SUIO-IP :**→ <https://suiio-ut-capitole.centredoc.fr/>**INFORMATIONS SUR LES STAGES :**

(Législation, convention de stage...)

→ <https://www.ut-capitole.fr/accueil/orientation-insertion/stages-entrepreneuriat-cesure>**CONSULTEZ LES ENQUÊTES SUR L'INSERTION****PROFESSIONNELLE DES DIPLOMÉS RÉALISÉES PAR L'OFIP :**→ <https://www.ut-capitole.fr/repertoire-des-emplois>**ACCUEIL ETUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP :**→ <https://www.ut-capitole.fr/handicap>**COMPÉTENCES ET METIERS VISES****COMPÉTENCES :**

- Maîtriser les techniques contractuelles ;
- Connaître les règles liquidatives (régimes matrimoniaux ou successions) ;
- Calculer le coût fiscal des opérations envisagées ;
- Savoir rédiger les principales clauses (exemple rédaction de statuts de société, de clauses bénéficiaires) ;
- Maîtriser les principales stratégies juridiques et fiscales optimisant la détention du patrimoine ou sa transmission ;
- Maîtriser les principaux placements financiers ;
- Maîtriser les allocations d'actifs ;
- Maîtriser les différents régimes de protection sociale ;
- Conseiller l'entrepreneur sur la détention de ses actifs professionnels ;
- Conseiller l'entrepreneur sur la protection de son patrimoine personnel ;
- Conseiller l'entrepreneur sur la transmission de son patrimoine personnel ou professionnel.

Pour plus d'informations, consultez la fiche RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles) du master mention Droit du patrimoine sur le site France Compétences : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/34085/>

MÉTIER VISÉS :

- Conseiller au sein d'une banque privée, en gestion du patrimoine
- Chargé de clientèle haut de gamme en banque ou compagnie d'assurance
- Gestionnaire du patrimoine au sein d'une compagnie d'assurance ou en libéral
- Salarié au sein d'une structure dédiée à la gestion de patrimoine
- Collaborateur auprès d'une étude notariale ou d'un cabinet d'avocats, dans un département de gestion du patrimoine

ADMISSION – CANDIDATURE EN PREMIERE ANNEE DE MASTER

L'admission en première année de master dépend des capacités d'accueil et est subordonnée à l'examen du dossier et éventuellement à un entretien pour les étudiants pré-sélectionnés. Le dépôt des candidatures s'effectue sur la plateforme nationale des masters : <https://www.monmaster.gouv.fr/>
Les capacités d'accueil, les attendus et critères généraux d'examen des candidatures sont disponibles sur le site de l'Université : <https://www.ut-capitole.fr/capacitesdaccueil-modalitesdadmission>

ADMISSION – CANDIDATURE EN SECONDE ANNEE DE MASTER

Droit à poursuite d'études : Pour les étudiants qui ont validé une première année (master 1) de l'un des masters de l'université Toulouse Capitole, l'accès en seconde année de master (master 2) est de droit dans l'un au moins des parcours de la même mention.

La poursuite d'études de la première à la seconde année de master s'effectue de plein droit au sein du même parcours, sous réserve de l'accomplissement des formalités de demande d'inscription (candidature sur le site de l'Université via le téléservice eCandidatures).

Dans le cas des formations de master offrant plusieurs parcours de master 2 au sein de la même mention, l'orientation des étudiants entre les différents parcours de master 2 tient compte, d'une part, du projet de chaque étudiant, des acquis de sa formation initiale ou de ses compétences et, d'autre part, des caractéristiques des parcours. Les inscriptions sont prononcées par le Président de l'université dans la limite des capacités d'accueil, après avis d'une commission pédagogique dont il désigne les membres. Chaque étudiant se voit proposer une inscription dans l'un au moins des parcours de master de la mention au sein de laquelle il a validé son master 1.

Réorientation : L'inscription d'un étudiant qui a validé son master 1 à l'université Toulouse Capitole et souhaite poursuivre sa formation dans une autre mention de master proposée par l'établissement est subordonnée à la vérification par le responsable de la formation dans laquelle l'inscription est demandée que les unités d'enseignement déjà acquises sont de nature à lui permettre de poursuivre sa formation en vue d'obtenir le master.

L'inscription d'un étudiant qui a validé un master 1, quelle que soit la mention, dans un établissement d'enseignement supérieur autre que l'université Toulouse Capitole, est subordonnée à la vérification, par le responsable de la formation dans laquelle l'inscription est demandée, que les unités d'enseignement déjà acquises dans son établissement d'origine sont de nature à lui permettre de poursuivre sa formation en vue de l'obtention du diplôme de master.

PROGRAMME PEDAGOGIQUE

En 1^{ère} année de master, l'action de formation se déroule sur une période de 10 mois et comporte un total de 501 h d'enseignement.

SEMESTRE 1 – 201h CM + 40h30 TD	SEMESTRE 2 – 219h CM + 40h30 TD
<p>UE 1 : Langue vivante – 13h30 TD - Anglais, Espagnol, Allemand ou Italien (1 choix valable pour l'année)</p> <p>UE 2 : Déterminer la fiscalité patrimoniale – 93h CM + 13h30 TD - Fiscalité de l'entreprise et de l'enregistrement – 33h CM + 13h30 TD - Droit de l'entreprise sociétaire – 30h CM - Droit fiscal international et européen – 30h CM</p> <p>UE 3 : Gérer les actifs patrimoniaux – 108h CM + 13h30 TD - Droit patrimonial notarial + méthodologie liquidative – 45h CM + 13h30 TD - Contrats immobiliers 1 – 33h CM - Droit de la banque et des marchés financiers – 30h CM</p>	<p>UE 4 : Langue vivante – 13h30 TD - Anglais, Allemand, Espagnol ou Italien (même langue que celle choisie au S1)</p> <p>UE 5 : Diagnostic patrimonial et entrepreneur individuel – 93h CM + 13h30 TD : - Introduction à la gestion de patrimoine – 33h CM + 13h30 TD - Contrats immobiliers 2 – 30h CM - Droit de l'entreprise individuelle – 30h CM</p> <p>UE 6 : Sécuriser la fiscalité patrimoniale en droit interne et en droit international – 126h CM + 13h30 TD - Fiscalité du patrimoine – 33h CM + 13h30 TD - Droit des sûretés – 33h CM - Droit international privé – 30h CM - Droit des Procédures fiscales – 30h CM</p>

En 2^{ème} année de master, l'action de formation se déroule sur une période de 12 mois et comporte un total de 487 h d'enseignement.

SEMESTRE 3 – 198h CM + 227h TD	
<p>- COMPETENCES FONDAMENTALES : UE : Fondamentaux du droit du patrimoine – 198h CM + 227h TD - Gestion du patrimoine et droit des biens – 5h CM + 10h TD - Organisation des relations patrimoniales du couple – 6h CM + 15h TD - Transmission à titre gratuit et dispositions volontaires – 6h CM + 15h TD - Assurance-vie et Gestion Patrimoniale – 6h CM + 10h TD - Droit des sociétés – 6h CM + 15h TD - Transmission de l'entreprise – 5h CM + 10h TD - Patrimoine social – 4h CM + 8h TD - Fiscalité du Patrimoine privé – 5h CM + 12h TD - Fiscalité immobilière – 4h CM + 8h TD - Fiscalité internationale – 5h CM + 13h TD</p> <p>- COMPETENCES DE SPECIALISATION : UE : Stratégies patrimoniales – 17h CM + 35h TD - Pratique de l'assurance vie – 5h CM + 8h TD - Droit International Privé – 6h CM + 11h TD - Valeurs mobilières – 4h CM + 8h TD - Approche macro-économique des marchés – 1h CM + 4h TD - Allocations d'actifs – 1h CM + 4h TD</p>	<p>- COMPETENCES TRANSVERSALES 1 : UE : Approche patrimoniale globale – 52h CM + 53h TD - Droit et réglementation statutaire des conseillers en patrimoine – 5h CM + 15h TD - Responsabilité déontologie intermédiation – 4h CM + 6h TD - Conseil financier – 3h CM + 2h TD - Préparation certifications (AMF) – 30h TD - Affaires contentieuses en Gestion de Patrimoine – 15h CM - Rencontres patrimoniales professionnelles – 25h CM</p> <p>- COMPETENCES EN COMMUNICATION SPECIALISEE : UE : Mise en œuvre des préconisations patrimoniales – 77h CM + 23h TD - Approche patrimoniale globale et dimension relationnelle – 15h CM + 15h TD - Technique commerciale – 2h CM + 8h TD - Etude et présentation de cas patrimoniaux – 20h CM - Colloque Annuel – 15h CM - Semaine de séminaires FNDP – 25h CM</p>
SEMESTRE 4 – 12h CM + 50h TD	
<p>- COMPETENCES OPERATIONNELLES : - Bilan patrimonial avec soutenance – 12h CM + 50h TD</p>	<p>- COMPETENCES TRANSVERSALES 2 : - Stage (de 4 à 6 mois)</p>

CONTACTS

UNIVERSITÉ TOULOUSE CAPITOLE

2 rue du Doyen Gabriel Marty
31042 Toulouse Cedex 9
Tél : 05 61 63 35 00

SCOLARITE : POLE MASTER DROIT ET SCIENCE POLITIQUE

Première année de master :

Bureau : AR 127 (Bâtiment Arsenal)

Courriel : pmd01@ut-capitole.fr

Tél : 05 61 63 35 75

Seconde année de master :

Bureau : AR 137 bis (Bâtiment Arsenal)

Courriel : pmd05@ut-capitole.fr

Tél : 05 61 63 38 51

SUIO-IP

SERVICE UNIVERSITAIRE D'INFORMATION
D'ORIENTATION D'AIDE À L'INSERTION
PROFESSIONNELLE
Préfabriqués – Parking Arsenal
Courriel : suio-ip@ut-capitole.fr
Tél : 05 61 63 37 28

BUREAU DES STAGES

Bâtiment Arsenal, 3^{ème} étage, AR381
Courriel : stages@ut-capitole.fr
Tél : 05 61 63 37 35